



Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
de la DRAAF, des Chambres
d'agriculture et des partenaires du
programme

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

Action pilotée par le Ministère chargé
de l'agriculture et le Ministère chargé
de l'environnement, avec l'appui
financier de l'Agence Française pour
la Biodiversité, par les crédits issus
de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto2.



Le réseau de piégeage et d'observation poursuit sa mise en place sur l'ensemble des secteurs.

Pour cette fin de semaine, la météo s'annonce nuageuse avec de belles éclaircies. Les températures sont en hausse.

L'essentiel de la semaine

Poireau : forte augmentation des captures de mouches sur Créances.

Oignon : sorties de taches imminentes annoncées par le modèle au Mont Saint Michel.

Salade : symptômes de cœur rouge dans plusieurs parcelles de frisées, toujours du mildiou.

Chou : progression des captures de noctuelle du chou.

Carotte - persil - céleri : des captures de mouche de la carotte sur tous les secteurs.

SOMMAIRE :

POIREAU	2
OIGNON	4
SALADE	5
CHOU	7
CAROTTE – CELERI – PERSIL	9

QUIZZ :



Spécial adventices : saurez-vous reconnaître les adventices présentées sans tomber dans le piège ?!

10 questions pour tester votre capacité à reconnaître certaines adventices des cultures.

A vous de jouer !

<http://www.ecophytopic.fr/reconnaissance-des-adventices>



Besoin d'aide ?

⇒ **Index Base ABAA – Adventices**

<http://ecophytopic.fr/tr/surveillance/bio-agresseurs-et-auxiliaires/index-base-abaa-%E2%80%93-adventices>

Infloweb : une mine d'informations et de conseils sur plus de 40 adventices majeures <http://www.infloweb.fr/>

POIREAU :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	4 parcelles plantées	De 3-4 feuilles en pépinière à 4-5 feuilles en parcelle plantée.
Lingreville	1 parcelle en AB	
Créances	3 pépinières dont 1 en AB et 2 parcelles plantées	
Surtainville	2 pépinières dont 1 en AB	
Val de Saire	5 parcelles plantées	

Thrips :

Observations :

La présence de thrips a été constatée dans plusieurs secteurs :

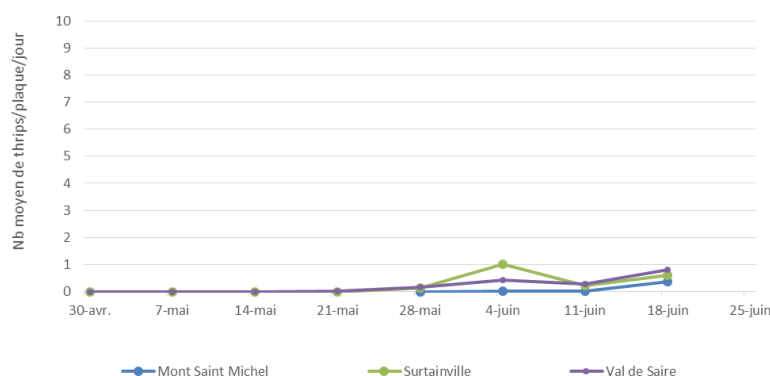
- Créances : des adultes de thrips ont été observés dans deux pépinières sur 4 à 60% des plants et dans une parcelle plantée sur 28% des plants.
 - Val de Saire : des adultes ont également été notés dans quatre parcelles sur 4 à 8% des plants.
- Aucun thrips n'a été relevé dans les autres secteurs.

Relevé des pièges :

Pour le moment les captures sont relativement faibles.

Les pièges sont progressivement installés, au fur et à mesure de la mise en place des parcelles. Le suivi des vols de thrips est réalisé à l'aide de pièges chromatiques bleus.

Evolution des captures de thrips Manche 2018



Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 18 juin.

	Date théorique des émergences d'adulte
Mont Saint Michel	Emergence d'une nouvelle génération d'adulte cette toute fin de semaine-début semaine 26
Créances	Pas d'émergence cette semaine
Surtainville	Emergence d'une nouvelle génération d'adulte cette toute fin de semaine
Val de Saire	Pas d'émergence cette semaine

Prophylaxie :

- L'irrigation (bassinage) constitue une mesure d'atténuation des populations
- La rotation des cultures

Evolution du risque : les fréquentes averses sur certains secteurs n'ont pas été favorables aux thrips. En parcelles plantées, en l'absence de feuillage commercial, de capture de thrips significatives et de thrips sur les plants, le risque est nul.

En pépinière, l'évolution est à suivre dans chaque parcelle en cas de retour à un temps sec. Observez vos parcelles.

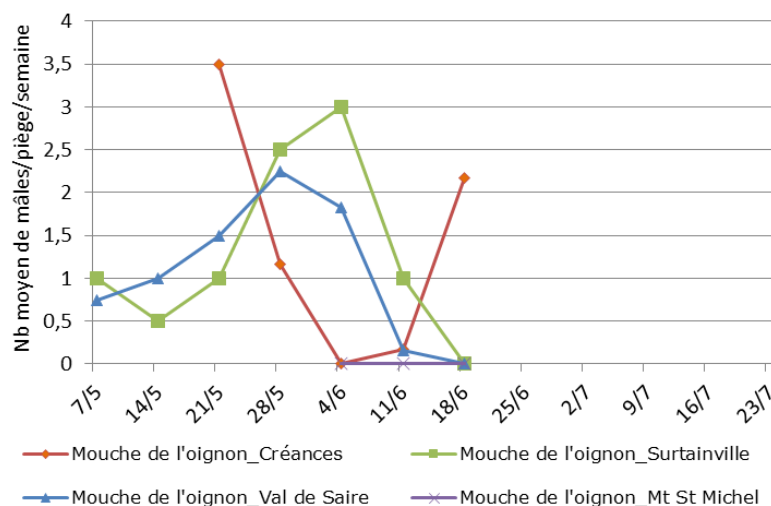
Mouche de l'oignon et mouche des semis :

Observations :

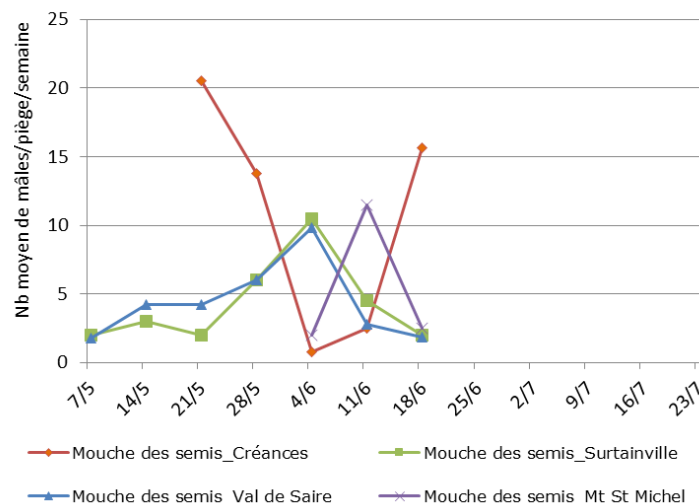
Il n'a pas été observé de nouveaux dégâts dans les parcelles.

Relevé des pièges :

Evolution des captures des mouches de l'oignon 2018



Evolution des captures des mouches des semis 2018



Les captures de mouches sont en forte reprise sur le secteur de Créances.

Le suivi de ces deux mouches est réalisé à l'aide de deux bols jaunes contenant de l'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

Nuisibilité :

Les asticots de la mouche des semis, *Delia platura*, s'attaquent à une très large gamme de plantes hôtes et sont surtout dommageables sur jeunes plants, conduisant à la destruction plus ou moins totale des semis.

Pour pondre, les femelles sont attirées par les sols récemment travaillés (terre fine), humides et riches en matière organique.

Les asticots de la mouche de l'oignon, *Delia antiqua*, s'attaquent aux jeunes plantules d'*Allium*, entraînant une pourriture et la destruction des racines.

Prophylaxie : protection par bâchage des semis et des jeunes plantations.

Evolution du risque : le risque est important sur le secteur de Créances où une activité des deux mouches est enregistrée dans les pépinières du réseau.

Teigne :

Observations :

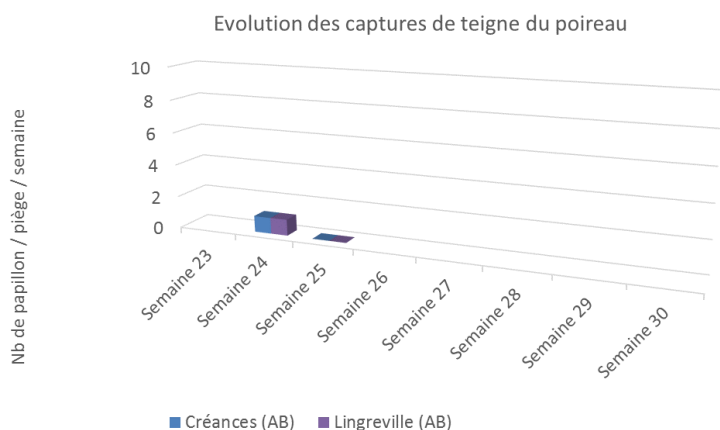
Aucune chenille n'a été observée.

Relevé des pièges :

Aucune capture.

Evolution du risque :

Le risque débute dès la présence de chenille. Pour le moment, le risque est quasi nul. Observez attentivement vos parcelles.



Rouille :

Suite au temps couvert et humide, des attaques de rouille sont constatées dans plusieurs parcelles du réseau :

Dans une pépinière sur le secteur de Créances et dans quatre parcelles dans le val de Saire sur 4 à 28% des plants.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Evolution à surveiller dans les parcelles en fonction de la sensibilité variétale et du créneau de production. Le temps sec à venir devrait limiter l'extension de cette maladie.

OIGNON :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	1 parcelle de bulbilles	5 feuilles
	2 parcelles de semis	3 à 4 feuilles

Mildiou :

Aucune tache n'a été observée dans les parcelles du réseau.

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles.

Modélisation Miloni INOKI au 18 juin sur semis ou plantation réalisés début 2018.

STATION	DATES DES DERNIERES CONTAMINATIONS	GENERATION EN COURS	DATES SORTIES DE TACHES ESTIMEES PAR LE MODELE
MONT SAINT MICHEL	Du 7 juin	2	A partir du 20 juin

Les prévisions fournies ici sont sous réserve de l'évolution des données météo et ne prennent pas en compte l'irrigation.

Seuil indicatif de risque :

1^{ère} génération : aucun risque.

2^{ème} génération : le risque mildiou débute pour les bulbilles et les oignons de semis précoces.

3^{ème} génération : le risque mildiou débute pour les oignons de semis.

Le risque est immédiat lorsque du mildiou sporulant est observé dans le secteur, quelle que soit la génération.

Prophylaxie :

-voir dans les BSV précédents

Evolution du risque : Des sorties de taches sont annoncées sur le secteur du Mont Saint Michel, le risque est présent pour les oignons de bulbilles et les semis précoces. Observez attentivement vos parcelles.

SALADE :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
Mont Saint Michel	4 parcelles	Laitue	
	2 parcelles	Frisée	8 feuilles à début pomaison
Créances	1 parcelle	Laitue	
Surtainville	1 parcelle	Batavia	Série semaine 10
Val de Saire	4 parcelles	Batavia	Série semaine 12 à 20

Noctuelle gamma :

Observations :

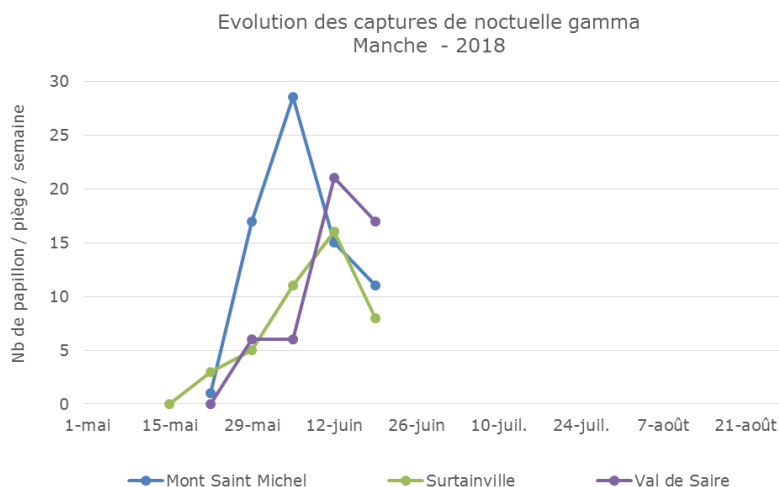
- Mont Saint Michel : la présence de chenilles et de pontes est relevée sur 1% des laitues observées. Il n'a pas été observé de ponte et de chenille sur les autres secteurs cette semaine dans les parcelles du réseau.

Piégeage :

Quel que soit le secteur, les captures sont en recul.

Evolution du risque :

Au vu des niveaux de captures et de la présence en parcelle, la pression est faible. Evolution à suivre avec le retour d'un temps sec, plus favorable au vol des papillons. Il convient d'observer régulièrement vos parcelles afin de détecter les toutes jeunes chenilles.



Puceron :

La présence est faible, des pucerons ailés sont signalés dans deux parcelles du nord Cotentin sur 4% des plants.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 10% de salades occupées par au moins un puceron aptère au printemps et à l'automne.

Evolution du risque :

La pression reste faible. Surveillez vos parcelles ainsi que la présence de la faune auxiliaire.

Limace :

Des captures sont toujours enregistrées dans les pièges situés dans le nord Cotentin. La présence de dégâts sur les vieilles feuilles est notée dans deux parcelles du val de Saire sur 4% des plants.

Evolution du risque :

Les conditions humides des semaines précédentes ont été favorables aux limaces. Le retour de conditions sèches devrait limiter leur activité. Surveillez vos jeunes plants.

Mouche des semis :

Observations :

La présence de symptômes de « cœur rouge » est en augmentation dans les parcelles du Mont Saint Michel. Des plants atteints ont été notés dans les deux parcelles sur 50 à 60% des plants de certaines séries. Dans certains cas, une pourriture noire se développe.



Dégâts avancés

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine	14 mai	22 mai	28 mai	4 juin	11 juin	18 juin
Mont Saint Michel	Mise en place	9,5	Terre dans les pièges	29	16	23

Les captures sont de nouveau en augmentation dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Observez vos parcelles, des captures sont toujours enregistrées.

Mildiou :

Comme la semaine dernière et suite aux conditions climatiques couvertes et humides, du mildiou est présent dans plusieurs parcelles du réseau :

- au Mont Saint Michel dans trois parcelles sur 1 à 100% des plants.
- dans le val de Saire dans deux parcelles sur 4 à 8% des plants.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.



Tache de mildiou sur batavia

Evolution du risque :

Avec les conditions humides passées sur certains secteurs, le risque reste moyen à fort. L'arrivée de conditions sèches et donc la baisse de l'hygrométrie devrait permettre de limiter le développement de cette maladie. Restez vigilant et surveillez vos parcelles notamment en cas de variétés sensibles et les stades proches de la récolte.

Anthraxnose :

Cette maladie est toujours présente dans une parcelle de Trévise du Val de Saire sur 4% des plants.

Evolution du risque :

Ce champignon se développe en conditions humides, l'arrivée de conditions sèches devrait contenir son développement. Observez vos parcelles.

Pigeon :

Des dégâts de pigeon sont toujours notés dans certaines parcelles de Créances et du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important, surveillez vos jeunes plantations.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs

CHOU :

Suivi :

Département	Parcelles suivies	Stade
Surtainville	1 parcelle de chou cabus	Plantation semaine 18.
Val de Saire	1 parcelle de chou de Milan 3 parcelles de chou cabus	Plantations semaines 14 à 19

Altise :

Quelques altises ont été observées dans les parcelles du réseau sur 4 à 20% des plants.

Prophylaxie :

- Un travail du sol superficiel et régulier perturbe le développement des altises.
- La pose d'un voile dès le début d'activité de l'altise permet de réduire le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

La pression est faible du fait des conditions climatiques défavorables. Dès l'arrêt des pluies, observez vos parcelles de jeunes plants de chou (de la plantation à 10 feuilles) afin de repérer les premières altises.

Puceron cendré :

Des pucerons cendrés sont constatés dans les parcelles du val de Saire sur 12 à 24% des plants.

Evolution du risque :

Les températures actuelles sont favorables au développement des populations de pucerons. Surveillez vos parcelles notamment celles en début de pomaison. Observez l'installation et l'action de la faune auxiliaire.

Des pucerons parasités sont présents dans les parcelles.

Mouche du chou :

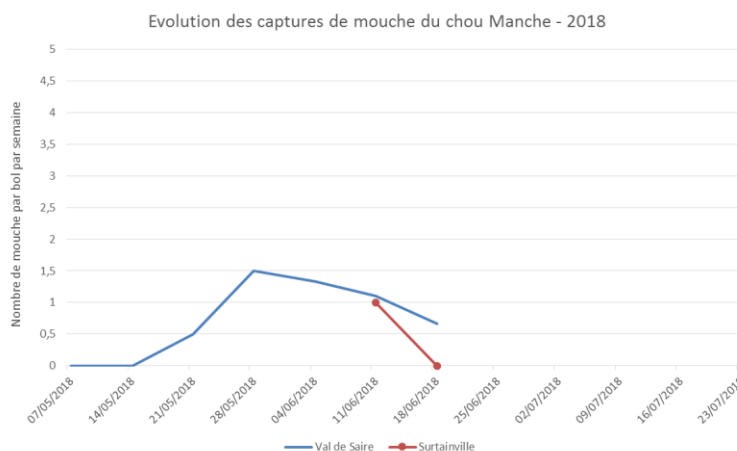
Les captures sont en recul.

Prophylaxie :

- La pose d'un voile sur les jeunes plantations dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

Evolution du risque :

Les captures sont nulles à Surtainville, encore quelques captures dans le val de Saire, évolution à suivre.



Chenilles phytophages :

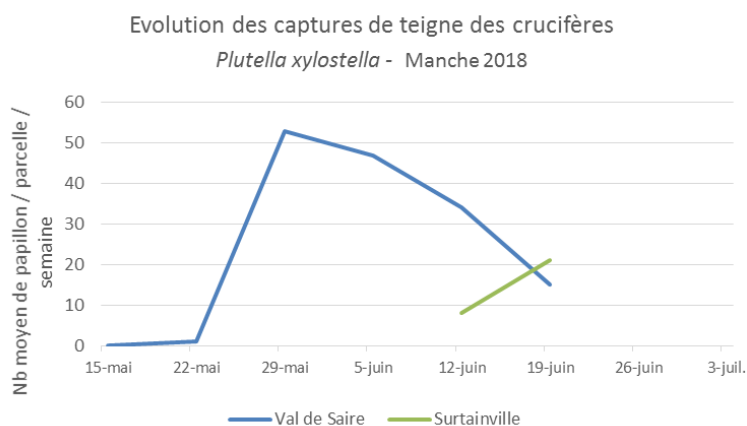
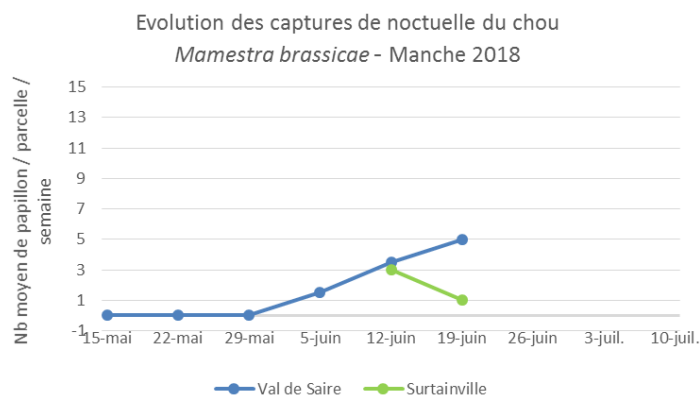
Observations :

Quelques chenilles de piérides du chou sont toujours constatées dans une parcelle du val de Saire sur 4% des plants.

Des chenilles de teigne sont observées dans deux parcelles du val de Saire sur 4 à 8% des plants.



Chenilles

Relevé des pièges :

Les captures de noctuelle du chou sont en progression régulière dans le val de Saire. Le vol de teigne est toujours en cours quel que soit le secteur.

Evolution du risque :

Suite aux fortes captures de teigne des crucifères, le risque de ponte puis de chenille est important. Les captures de noctuelle sont en progression. Avec l'arrêt des pluies, les conditions vont être favorables aux papillons. Observez le cœur des choux sur les jeunes plants et sur les séries en début de pomaison.

Alternaria :

Cette maladie est présente dans trois parcelles du val de Saire sur 10% des plants et dans la parcelle de Surtainville sur 12% des plants.

Prophylaxie :

- Eliminer les reliquats de culture après récolte.
- Eviter les plantations serrées pour favoriser l'aération.
- Pratiquer des rotations longues.
- Eliminer les crucifères adventices.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe en conditions humides et douces, à surveiller en cas d'averses.

Rouille blanche :

Cette maladie est stable dans une parcelle du val de Saire.

Prophylaxie :

- Pratiquer des rotations longues.
- Eliminer les crucifères adventices.

Evolution du risque :

Cette maladie se développe en conditions humides, à surveiller en cas d'averses.

Pigeon :

Des dégâts de pigeon sont observés sur 10% des plants de choux.

Evolution du risque :

Dès que les parcelles sont débâchées, le risque est important, surveillez vos jeunes plantations.

CAROTTE – CELERI – PERSIL :

Suivi :

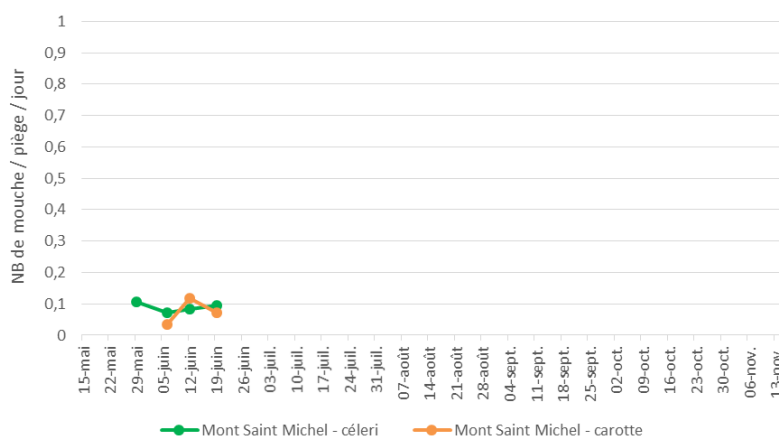
Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	3 parcelles de céleri-rave	Jeunes plants
	3 parcelles de carotte	De 2-3 feuilles à début grossissement
Créances	2 parcelles de carotte	De 2 à 3 feuilles
Lingreville	1 parcelle de céleri en AB	Jeunes plants
Surtainville	1 parcelle de carotte	Semis et plantation semaine 10
	1 parcelle de céleri	
Val de Saire	1 parcelle de persil	Mise en place semaine 11
	1 parcelle céleri branche	Plantation semaine 19
	2 parcelles de carotte	Semis semaines 13 et 22

Mouche de la carotte :

Relevé des pièges :

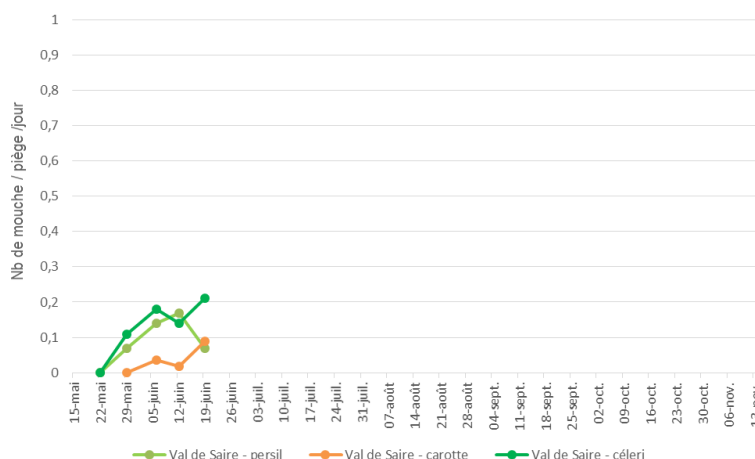
Mont Saint Michel :
Quelques captures sont enregistrées.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Mont Saint Michel - 2018

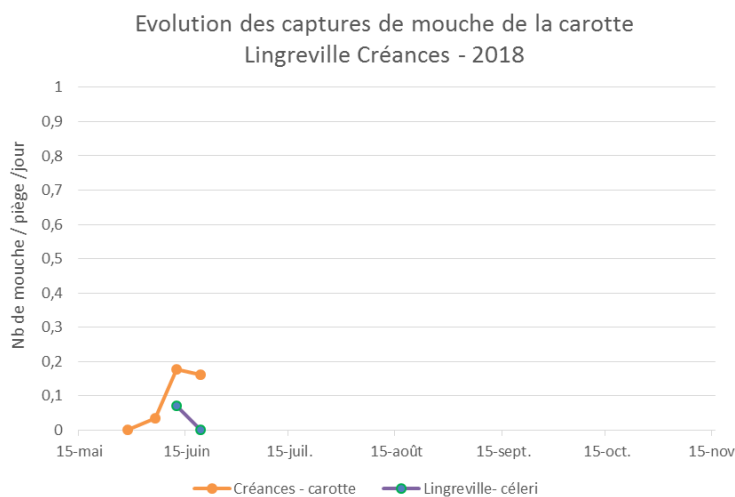


Val de Saire :
Les captures sont en progression dans les parcelles de céleri et de carotte.

Evolution des captures de mouche de la carotte
Val de Saire - 2018

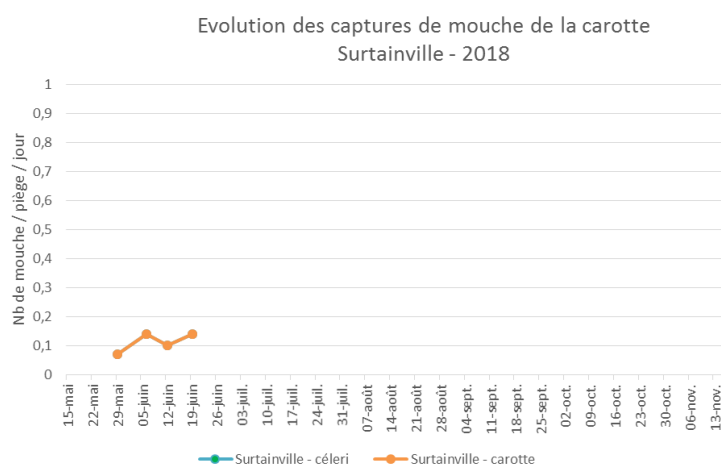


Créances : les captures sont plutôt stables dans les parcelles de carotte.



Surtainville :

Les captures sont toujours identiques en carottes et céleris.



Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte sont recommandés pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

Evolution du risque :

Le premier vol se poursuit car des captures sont enregistrées sur les différents secteurs. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Puceron :

Selon les parcelles la présence de pucerons est variable.

Des pucerons sont présents en parcelle de carotte sur 4 à 20% des plantules selon les parcelles

Dans le val de Saire, des pucerons sont notés dans une parcelle de céleri branche sur 16% des plants.



Des coccinelles adultes, larves et pupes ainsi que des pucerons parasités sont présents dans de nombreuses parcelles.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec notamment :

AGRIAL, Association Bio Normandie, Biopousses, Chambres d'agriculture de Normandie, DRAAF Normandie, Lycée de Coutances, SILEBAN et les producteurs